

La mairie informe ses administrés



La mairie informe ses administrés

Pour limiter l'épidémie Covid-19 et suite aux directives gouvernementales, la mairie de Mauvezin informe qu'elle sera fermée au public.

Un service minimum est mis en place tant au niveau des services administratifs que techniques : vous pouvez donc contacter la mairie en composant le **05 62 06 81 45** ou par mail : commune.mauvezin.gers@wanadoo.fr pour les actes d'état civil et les problèmes de la vie courante.

Toutes les activités sportives et culturelles sont interdites (fêtes de Pâques annulées, médiathèque, écoles fermées sauf pour les enfants de soignants, sapeurs-pompiers et gendarmes qui seront gardés au collège).

Le marché de plein-vent du lundi est maintenu mais il n'accueillera plus que les commerces alimentaires.

La mairie vous invite à reporter toute réunion,privée ou publique. Nous comptons sur votre solidarité et civisme afin de signaler à la mairie les personnes isolées vulnérables pour que l'on puisse leur porter assistance.

Pensez à vous munir d'une attestation sur l'honneur "de déplacement dérogatoire", obligatoire, à télécharger sur www.gouv.fr ou manuscrite. Le modèle est également affiché devant la mairie.

Ces mesures provisoires peuvent être révisées suivant les consignes d'État. Nous vous informerons des modifications au fur et à mesure sur le site de la mairie et voie de presse.